

Département fédéral de
l'environnement, des transports et de la
communication DETEC
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral Nord
3003 Berne

szenariorahmen@bfe.admin.ch

Paudex, le 2 mars 2022
FBU/IR

- Scénario-cadre 2030-2040 pour la planification du réseau électrique et
 - Révision de la partie conceptuelle du plan sectoriel des lignes de transport d'électricité
-

Madame la Conseillère fédérale,

Nous avons pris connaissance des deux objets cités en titre et nous nous permettons d'y répondre de manière groupée, par la position que nous vous communiquons ci-après.

De manière générale, nous sommes très favorables à l'élaboration d'un instrument de planification du réseau électrique. Le projet mis en consultation se base sur les perspectives énergétiques 2050 de la Confédération et en reflète les objectifs les plus ambitieux, ce qui nous paraît judicieux.

Nous attirons cependant l'attention sur le fait que notre pays doit viser à réduire rapidement sa dépendance étrangère en matière d'approvisionnement électrique, étant entendu que l'objectif consiste à éviter la pénurie d'électricité. Cette dépendance doit être considérablement réduite, notamment par un développement accéléré des énergies renouvelables, ce qui se répercutera sur la planification du réseau électrique. Le réseau doit en effet pouvoir face à tous les scénarios, que ce soit un accord international sur l'électricité, un développement accru du photovoltaïque ou une augmentation de la capacité de l'hydroélectrique. La présence des différents scénarios dans la planification devra permettre aux gestionnaires de réseau de s'adapter à l'évolution des zones qui les concernent. La toute récente intention du Conseil fédéral de construire rapidement plusieurs centrales de production électrique à gaz dans le pays doit également être intégrée dans cette planification.

Enfin, le scénario-cadre tient compte des objectifs d'économie d'énergie, mais il est indispensable, pour l'économie en général, d'inclure le paramètre incontournable de la sécurité en cas de défaillance, ainsi que des paramètres régionaux, cantonaux et fédéraux en matière d'aménagement du territoire.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

Centre Patronal

Frédéric Burnand